

REPARTITION CREDITS BARANGE 1955 - 1956

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 20 Septembre 1955

Mesdames,  
Messieurs,

Par lettre en date du 17 Août 1955 Monsieur le Vice-Recteur nous fait savoir que nous pouvons prévoir pour 1955 - 1956 un crédit global de 11.896.137 Fcs CFA et nous demande d'établir nos propositions sur cette base.

J'ai donc l'honneur de soumettre à votre approbation la répartition comme suit, de cette subvention qui nous est allouée.

Prévisions de crédits	:	..:	11.896.137.-
<u>Affectations:</u>	:	:	:
COURS COMPLEMENTAIRES (Arts ménagers 500.000.- (Autres équipt <u>1.253.700.-</u> )	:	:	:
	:	1.753.700.-	:
Cantines scolaires .....	:	4.056.975.-	:
Oeuvres scolaires .....	:	507.121.-	:
Matériel scolaire .....	:	5.000.000.-	:
Réparations et aménagements de bâtiments scolaires .....	:	570.491.-	:
Abonnements à l'Education Nationale .....	:	7.850.-	:
	:	-----	:
Total .....	:	11.896.137.-	11.896.137.-
	:	=====	=====

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Mme AMELIN demande si l'on ne pourrait pas, sur ces crédits, prévoir l'acquisition de livres classiques pour les enfants indigents. A l'heure actuelle, pour bien des famille, le gros problème c'est l'achat de livres classiques.

Le MAIRE. - Les crédits Barangé ne prévoient pas l'achat de livres classiques.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, Le 23 Mars 1955

Mesdames,

Messieurs,

Certains crédits inscrits au budget de la Commune pour l'exercice 1955 ont été constatés insuffisants et d'autres non prévus :

Chap. 2 art. 8 - Frais de publicité dans les journaux de la Colonie .....	20.000.-
Chap. 12 art. 5 - Matériel automobile de la voirie (essence) .....	100.000.-
Chap. 15 art. 2 - Personnel inspection Abattoir et Marchés (supplément familial) .....	5.000.-
Chap. 21 art. 7 - Bourses scolaires .....	20.000.-
Chap. 30 art. 5 - Capture de chiens errants (dépenses nouvelles) .....	20.000.-
Chap. 33 art. 4 - Acquisition horloge électrique (dép. nouvelle) .....	150.000.-
Total .....	315.000.-
	=====

D'autre part des crédits peuvent être annulés, en partie aux articles ci-après :

Chap. 1 art. 6 - Participation communale au fonctionnement de la Caisse de Retraites (ramenée de 21 à 18 %) .....	150.000.-
Chap. 33 art. 1 - Acquisition 2 bennes et d'une camionnette (Reliquat) .....	165.000.-
	-----
	315.000.-
	=====

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, l'annulation de crédits des articles ci-après :

Chap. 1 art. 6 - Participation communale au fonctionnement de la Caisse de retraites (remise de 21 à 18 %) .....	150.000.-
Chap. 33 art. 1 - Acquisition de 2 bennes et d'une camionnette (reliquat) .....	165.000.-
	-----
	315.000.-
	=====

et l'ouverture de crédits supplémentaires et nouveaux aux articles ci-après:

Chap. 2 art. 8 - Frais de publicité dans les journaux de la Colonie .....	20.000.-
Chap. 12 art. 5 - Matériel automobile de la voirie (essence) .....	100.000.-
Chap. 15 art. 2 - Personnel d'inspection Abattoir et marchés (supplément familial) .....	5.000.-
Chap. 21 art. 7 - Bourses scolaires .....	20.000.-
Chap. 30 art. 5 - Capture des chiens errants (dép. nouvelles) .....	20.000.-
Chap. 33 art. 4 - Acquisition horloge électrique (dépense nouvelle) .....	150.000.-
<b>Total .....</b>	<b>315.000.-</b>

*Vu et soumis à l'approbation  
Monsieur le Préfet  
le 19 septembre 1955  
le secrétaire général  
le Chef de Division délégué  
Signé: J. Lambert*

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU

*Approuvé  
M. Petit le 20 sept/55  
P. le Préfet et par délégation  
le secrétaire général  
Signé: R. Petit*

Adopté à l'unanimité.

Toutes les questions ayant été examinées le Maire lève la séance à la séance à 11 H.7'./.

M. DUPUIS demande la parole et donne lecture de la motion dont la teneur suit:

Le Conseil Municipal de Saint-Denis informé de la situation dans laquelle se trouvent ouvriers de la Ravine Glissante et planteurs de la Région de Sainte-Rose;

Considérant que si elle devait se maintenir et même se prolonger, cette situation serait une cause de troubles graves pour l'opère économique et social du Département;

Considérant les difficultés de plus en plus nombreuses résultant de l'extension du chômage dans le Département;

Demander à Monsieur le Préfet et à Messieurs les Parlementaires de vouloir bien user de toute leur influence pour que la région de Sainte-Rose puisse bénéficier des dispositions des textes pris récemment pour venir en aide aux régions économiquement développées.

Considérant que la mise en exploitation rationnelle des terres incultes de Sainte-Rose permettrait l'utilisation d'un important contingent de main d'oeuvre actuellement en chômage dans d'autres régions de l'Ile;

Demander à Monsieur le Préfet et à Messieurs les Parlementaires de vouloir bien user de toute leur influence pour que la région de Sainte-Rose notamment puisse bénéficier des dispositions des textes pris récemment pour venir en aide aux régions économiquement développées.

Le MAIRE. - Je mets aux voix la motion présentée par notre Collègue DUPUIS.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Maire,

*[Signatures: J. Lambert, M. Dupuis, M. Lambert, M. Chaspage, M. Robert, M. Petit, M. Vallon-Hoarau]*

M. PARIS. - Nous ne devons répartir les crédits qui nous sont alloués qu'entre des postes bien déterminés.

M. MAUREAU. - Ne pourrait-on pas, dans les établissements scolaires, créer une bibliothèque qui permettrait la location de livres aux enfants indigents.

Mme AMELIN demande qu'un crédit important soit inscrit au budget de la Caisse des Ecoles, ce qui permettrait de venir en aide aux familles nécessiteuses.

Le MAIRE. - Ma Collègue, je m'emploierai de mon mieux auprès de l'organisme compétent pour que la question<sup>me</sup> intéresse au plus haut chef les enfants pauvres de la Commune reçoive une solution favorable.

Après discussion et sous réserve des observations faites, le Maire met aux voix la répartition des crédits Barangé pour l'année 1955 - 1956./.

*Approuvé  
Saul - Péris le 28 Decembre 1955  
Le Préfet  
P. M. Préfet  
Le secrétaire Général  
Signé: R. Petit*